

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le 13 avril à 18h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gauthier Jérôme Maire.

Présents :

Mmes CASTET, DUCRET, BIGNONNEAU, CHAGNAUD, FINATEU, HURMIC
Mrs : GAUTHIER, SCHAEFFER, HOUGAS, REYNAUD, CORCKET, MARAIS.

Absent(s) excusé(s) :

Mme SCOTT et Mr BOUSSIER.

Procurations de Colette Scott à Jérôme Gauthier et d'Edouard Boussier à Bernard Reynaud.

Secrétaire de Séance :

Mme Ducret Danièle

Le Conseil est ouvert à 18h30 par Monsieur le Maire. Celui-ci demande si l'assemblée a des modifications à apporter au précédent compte rendu envoyé par mail. Mme Fabienne Hurmic souhaite indiquer qu'elle a voté pour un emploi communal pérenne de 35h plutôt qu'à deux postes en contrats aidés à 20h.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 février 2015 est approuvé par 13 voix pour.

Etude et vote des budgets communaux

Mme Castet nous distribue des documents chiffrés et en donne lecture.

Vote du Compte Administratif 2014

Conformément à la procédure, Monsieur le Maire sort pendant le vote.
Dominique Castet précise que ce compte est validé par la Trésorerie de Cadillac.

Résultat du vote : 10 voix pour et 1 abstention : Mme Hurmic

Vote du Compte de Gestion 2014

- Report section investissement : - 141 079,58 Euros
- Recette de fonctionnement : 881 348,18 Euros

Solde d'exécution d'investissement reporté : - 91 539,46 Euros

Résultat du vote : 12 voix pour et 1 abstention : Mme Hurmic

Vote des affectations de résultat

- Solde d'exécution d'investissement reporté : - 141 079,58 Euros
- Recette d'excédent de fonctionnement : 881 348,18 Euros

Résultat du vote : 12 voix pour et 1 abstention : Mme Hurmic



Vote des Taux d'imposition

- Taxe d'Habitation passe de 15,15 % à 15,95 %
- Taxe Foncière Bâtie passe de 19,47 % à 20,50 % soit 5,3% d'augmentation
- Taxe Foncière Non Bâtie reconduite à 103,26%

Dominique Castet précise que cette augmentation devrait permettre de dégager une recette de 16 830 euros pour la Commune.

Cette augmentation est nécessaire compte tenu que l'année dernière la Commune n'a pas augmenté les contributions directes d'une part et d'autre part, cela permet de faire face à la baisse de dotation de l'état pour cette année.

Dans tous les cas, les baisses annoncées sur les dotations de l'état sur les trois années à venir seront de l'ordre de 30 000 euros pour 2016 et 47 000 euros pour 2017.

L'augmentation des impôts ne comblera pas la baisse des dotations et nous devons à l'avenir avoir une réflexion sur les dépenses à engager.

Résultat du vote : 11 voix pour, 1 voix contre : Mme Hurmic et 1 abstention : M. Marais



Vote des subventions aux associations (voir PJ)

Monsieur le Maire rappelle que par décision du Conseil Municipal les subventions seront accordées jusqu'à 400 €, le budget complémentaire de 6 600 Euros servant à valider des projets et soumis à validation d'une commission communale.

Monsieur Corcket arrive à 18h55 et prend part au vote.

Résultat du vote : 13 voix pour et 1 abstention : M. Marais



Vote du budget primitif 2015

Suite aux réunions de la Commission des finances du mercredi 16 et 23 avril 2014, il en résulte le budget suivant :

Voir le détail des pièces jointes

- Total Section de Fonctionnement : 816 431,00 Euros
- Total Section Investissement : 538 876,95 Euros
- Total du Budget : 1 355 307,90 Euros

Résultat du vote : 13 voix pour et 1 abstention : M. Marais



Mise en place d'une nouvelle commission municipale

Monsieur Corcket précise que la commission nouvellement créée aura pour rôle d'arbitrer l'octroi de sommes supplémentaires au delà des 400 Euros de subvention et sur présentation de projet dans l'année. La somme restant à dépenser est de 6 600 Euros.

Se présentent pour cette commission Mmes Castet, Bignonneau, Chagnaud et Mrs Schaeffer, Corcket et Reynaud.

Un retour des attributions sera fait au Conseil Municipal.

Résultat du vote : 13 voix pour et 1 abstention : M. Marais

Retour de commissions :

Commission voirie :

Mr Schaeffer précise que la société Eiffage a commencé ses interventions pour boucher les trous des routes de la commune pour un budget de 4 000,00 Euros, elle a également pris en compte les routes de Poulet et Pérugas non prévues au devis.

D'autres travaux ont commencé Chemin de Brisson pour la réfection du pluvial, dans le bas et le haut de la rue Guiraud, les ponts et garde corps rue Pitaut. Madame Castet précise que ces travaux sont financés à hauteur de 50 000 Euros dans la dotation de 100 000 Euros.

Informations et Questions diverses :

Salles des fêtes

Madame Finateu interpelle l'assemblée sur la saleté des tables de la salle des fêtes. Elle rappelle que les tables avaient été soigneusement nettoyées mais qu'elle constate des taches de vin notamment. Il apparaît difficile de le voir immédiatement dans la mesure où celles-ci se trouvent empilées au moment de la visite de sortie des lieux et il est difficile de voir si elles sont nettoyées. Monsieur Schaeffer suggère de laisser les tables ouvertes pour juger de leur propreté au moment de l'état des lieux de sortie et de les ranger ensuite. Madame Finateu a constaté sur les réfrigérateurs des tiroirs cassés et une porte abîmée. Elle souligne qu'elle a pris soin de le noter sur l'état des lieux. Il apparaît cependant que contrairement à la décision prise en Conseil Municipal, les cautions ne sont pas encaissées en cas de manquement.

Mme Finateu souhaite que soit remplacé un halogène sur la scène.

Madame Bignonneau demande où se trouve stocké le matériel depuis les inondations, Monsieur Reynaud précise qu'il en a stocké chez lui et notamment une salle à manger qu'il met à disposition du Secours Populaire pour des personnes intéressées.

Employées communales :

Monsieur le Maire annonce l'arrivée de deux personnes, agents techniques en contrats aidés CUI depuis le 23 mars. Laetitia Queron assure le service à la cantine et le nettoyage de l'école et notamment celui de la salle Escande. Fabienne Garcia assure l'entretien de locaux communaux : la bibliothèque, les salles de classe, la salle des maîtres, les bureaux de la mairie notamment. Pour chacune, le temps de travail est annualisé au delà des 20h pour prendre en compte les vacances scolaires.

Secours Populaire :

Madame Hurmic nous donne le retour après l'ouverture au public du dimanche 12 avril 2015. Malgré une distribution de flyers sur le marché de Cadillac, la fréquentation a été faible et surtout amenée par des personnes de Bazas venues suite à la lecture de l'article paru dans le Républicain. L'article ne précisait pas l'adresse exacte du local aussi elle souhaiterait une signalétique plus voyante sur la D10.

Madame Hurmic nous informe que de ce fait elle a demandé à Colette Lièvre d'assurer la communication de l'antenne. A ce sujet elle précise la nécessité de communiquer un tableau des permanences. Le dimanche a été choisi pour la permanence, plus tard un bilan de fréquentation et un retour des utilisateurs viendra ou non confirmer ce choix.

Commission Tourisme

Daniel Hougas nous informe que des ouvrages en bois vont être installés de Langoiran à Rions. Une compagnie marseillaise spécialisée dans le travail de bois : pin étuvé imputrescible de type IV, prendra en charge ces travaux. Pour les réaliser, une équipe de six employés est requise dont trois personnes recrutées localement. Une réunion jeudi 6 avril précédera le début du chantier. Seront concernée Langoiran le 17 avril, et Paillet le 20. A cette occasion, la passerelle métallique sera remplacée par une en bois. Plusieurs élus envisagent de récupérer cette passerelle afin de la réutiliser, se pose alors la question de son stockage. Seront également pris en compte des lieux comme le lavoir de la rue du Fon d'Arlan, la place des Victoires. Madame Hurmic propose de contacter l'office de Tourisme à ce sujet. Madame Hurmic demande l'installation d'un panneau réservé à l'information concernant les associations. Monsieur le Maire ajoute que l'installation de panneaux par la CDC est prévue.

Forum festif bilan :

Monsieur Corcket précise que quinze personnes ont travaillé à la préparation de ce forum, dont le budget prévisionnel était de 2 400 Euros. Il indique les participations respectives de Langoiran, la CDC et Paillet pour 300 Euros et précise que le budget est en cours de validation. Madame Castet sensibilise l'assemblée à ne pas dépasser les sommes engagées dans les événements festifs. Un débat s'engage alors sur le bien fondé de distinguer les cérémonies officielles des autres festivités sur les lignes budgétaires.

Madame Bignonneau met en avant la faible fréquentation de l'événement malgré l'intérêt certain suscité par les interventions de scientifiques vendredi mais surtout samedi en fin d'après-midi. Ces interventions ont donné de nouvelles pistes de réflexion et des éléments nouveaux pour l'aménagement du territoire et notamment la plantation de haies. Elle ajoute que le choix du weekend de Pâques n'était pas judicieux du fait des rassemblements familiaux. Elle met en cause une communication tardive de l'événement. Elle précise à nouveau l'objectif de l'événement à savoir : la création d'un moment convivial avec des temps culturels de qualité. Ce forum a laissé la place aux temps de discussion et d'échange qui méritent d'être renouvelés et développés.

Fin de séance à 20h15.

Pièce jointe

	Subvention accordée pour l'année 2015
Bouquet d'Automne	400.00 €
Gymnastique Paillettonne	250.00 €
Comité du Souvenir des Anciens Combattants	230.00 €
Association du Foyer Rural	400.00 €
ARVA 33	150.00 €
Société de Chasse	150.00 €
Avenir Pailletton	400.00 €
Tennis Club du Vallon de l'Artolie	200.00 €
FNATH	80.00 €
Cercle Généalogique et Historique	200.00 €
GDSA 33	100.00 €
Amicale des Sapeurs- Pompier	100.00 €
ADMR	150.00 €
Le Refuge des Clochards Poilus	350.00 €
Comité d'Action Culturelle	400.00 €